

dont les sociétaires doivent toucher des dividendes. En somme, il a effectivement dirigé assez longtemps la Bourse de Montréal, institution qui peut facilement s'identifier avec le temple du profit. Je me réjouis néanmoins de constater que le ministre des Postes a tenu compte de certaines observations et qu'il adhère maintenant aux principes d'une société juste; rien de plus injuste que de rendre un service public essentiel inaccessible au citoyen ordinaire.

En outre, monsieur l'Orateur, je pense que l'idée de rentabiliser les services publics gouvernementaux est non seulement peu judicieuse mais incompatible avec notre théorie du gouvernement, en vertu de laquelle le but principal du gouvernement c'est de sauvegarder les intérêts du peuple et de satisfaire à ses besoins.

Cela n'empêche pas, monsieur l'Orateur, que le ministre des Postes mérite, à mes yeux, certains éloges. Il s'est peut-être fourvoyé dans ses initiatives mais il a tenté de rompre avec les habitudes extravagantes introduites par bon nombre de ses collègues. Du moins, il affirme vouloir faire des économies; les autres n'en soufflent mot. Je pense maintenant aux sommes qu'a coûtées la splendeur orientale des nouveaux bureaux du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Greene), salles qui portent son nom. Pour éviter de rassurer d'autres ministres en mentionnant un seul d'entre eux je m'empresse de les avertir, monsieur l'Orateur, qu'on pourrait sans trop de peine recueillir des exemples d'extravagance et de mépris des derniers publics de la part de divers membres du gouvernement.

J'espère sincèrement que la Chambre jugera bon d'adopter la proposition de mon collègue le député de Hillsborough (M. Macquarrie). La justice exige qu'avant de procéder à des changements aussi arbitraires et aussi radicaux dans un service public essentiel, chacun des citoyens qu'ils intéressent soit entendu.

● (5.20 p.m.)

Il est certes vrai que les protestations les plus vives et les plus véhémentes contre certaines des propositions du ministre émanent d'un groupe qui mérite le moins de sympathie.

Je songe aux éditeurs des quotidiens canadiens: il est difficile d'avoir beaucoup de sympathie pour ce groupe. Le ministre nous a dit, et nous devons le croire, qu'ils jouissent, depuis des années, d'une subvention généreuse de la part des contribuables canadiens. Si l'on en croit le ministre, cette subvention se chiffre à environ 37 millions de dollars par an. Personnellement, je doute de la véracité

du chiffre et de la déclaration émanant du ministre.

Je ne sais si le ministre des Postes comprend vraiment comment fonctionnent les petits bureaux de poste ruraux. J'aimerais savoir comment un ordinateur peut déterminer le coût d'expédition d'un journal dans certains d'entre eux. Voici un exemple que je connais bien. A cinq heures du matin environ, les journaux qui empruntent les trajets habituels du courrier rural, à partir des petits bureaux de poste, sont transportés par un camionneur qui vient de la *Free Press* de London. Celui-ci dépose sur les marches de nos bureaux de poste ruraux les journaux soigneusement ficelés, adressés à leur destinataire et déjà disposés dans un certain ordre. Il y en a tant pour la route rurale numéro 2, tant pour la route rurale numéro 3, et ainsi de suite.

Vers huit heures, le maître de poste sort prendre une bonne bouffée d'air, bâille probablement, ramasse la liasse de journaux et les transporte à la salle de tri, où on les répartira sur les bureaux des différents facteurs ruraux. Les facteurs s'emparent alors des journaux: 10 pour une route, 25 pour une autre, etc. Les journaux ne sont donc manipulés par des postiers rémunérés que l'espace de quelques minutes. Les facteurs ruraux mettent les journaux dans leur automobile et les déposent dans les boîtes postales rurales.

Il ne faut pas oublier, monsieur l'Orateur, que ces facteurs sont des entrepreneurs et qu'ils feront leur tournée de toute façon. Je soutiens donc que le coût de livraison de 18,000 exemplaires de la *Free Press* de London, dans le sud-ouest de l'Ontario, est négligeable par rapport au déficit du ministère. Je cite cet exemple pour vous démontrer qu'à mon avis le Livre blanc dans son entier est discutable, voire suspect.

Vu les circonstances dans lesquelles les quotidiens sont publiés actuellement au Canada, notre principal sujet de préoccupation devrait être réservé à d'autres qui ont bien plus droit à notre considération: je veux parler des abonnés aux imprimés. J'ai pris peur en entendant le député de Hillsborough (M. Macquarrie) citer les augmentations extraordinaires des tarifs d'abonnement qu'exigera la *Free Press* de Winnipeg—c'est bien lui je crois qui a cité ce journal. D'autres députés ont aussi parlé des augmentations qui s'appliqueraient aux journaux comme le *Citizen* et le *Journal*.

Dans le *Devoir*, dont il est le rédacteur, M. Ryan dit ceci:

Des calculs rapides nous ont permis d'établir que, dans le cas d'un journal comme *Le Devoir*, ces augmentations entraîneraient une hausse d'environ 275 p. 100 par rapport aux frais auxquels nous avons été habitués.